

## Prime «MACRON», c'est NON !

À l'issu de la troisième conférence du dialogue social qui réunissait les

Syndicats, le Patronat, et le Premier ministre Jean Castex,

la prime «Macron» faisait son grand retour.

Ainsi, comme annoncé par le gouvernement le 15 mars dernier, la prime «Macron» pourra de nouveau être distribuée en 2021...

**Sauf hélas pour les salariés du groupe Engie Energie Services !**

**REFUSÉ**

Votre organisation syndicale Force Ouvrière a relancé la direction afin d'obtenir cette fameuse prime «Macron» et a **malheureusement essuyé un nouvel échec.**

En effet, lors de la réunion du CSE.C du 13 avril 2021, la **Direction Générale a catégoriquement refusé d'octroyer cette prime.**

Pourtant comment trouver mieux **pour remercier et motiver l'ensemble des salariés** en cette période de crise sanitaire ?

Il y a pourtant une belle opportunité pour notre entreprise : *La prime est défiscalisée et exonérée de cotisations sociales.*

Ainsi **l'employeur verse 100 € net de charges** et **le salarié perçoit 100 € net d'impôts !**

Cinq millions de Français ont pu bénéficier de cette prime en 2019/2020,

**mais ENGIE Energie Services refuse de faire le moindre geste envers ses salariés.**

Nous constatons **avec déception** que les grandes ambitions de notre entreprise ne cadrent pas avec **la médiocrité de la politique salariale** qu'elle applique à son personnel.

SEUL notre travail sera rémunéré : Ce qui ne sera pas le cas de nos **inquiétudes**, de notre **stress**, de notre **engagement**, et de notre **dévouement** tout au long de cette période de crise actuelle.

*C'est bien dommage...*

